

ENTRE PERCEPTION DE SOI ET CONSTRUCTION DU POUVOIR D'AGIR : LE POUVOIR CACHÉ DES CARTES PARTICIPATIVES

par Stéphanie Bost

Association INTERPHAZ
23 rue Gosselet – 59000 Lille
stephanie.bost@interphaz.org

Les cartes participatives contribuent à une autre manière de concevoir l'objet cartographique. Elles interrogent non seulement la participation de chacun à une démarche de territoire, mais questionnent également la prise de compétences civiques et politiques. Ces cartes participatives, si elles s'appuient sur les moyens numériques, questionnent également un rapport au temps, un rapport à l'autre et posent un regard particulier sur la relation à la temporalité. Entre reconfiguration des temps et des espaces, ces cartes posent non seulement un autre regard sur la question participative mais contribuent également à redessiner une manière de vivre ensemble, de construire ensemble, voire de faire la ville. Elles invitent le politique à repenser la politique et positionnent le citoyen dans un autre mode de faire. Pour autant, quel sens caché peuvent jouer ces cartes ? Peut-on y voir l'émergence d'un nouveau modèle ? Et si oui, sur quelle reconnaissance s'appuie-t-il ? Notre article se basera sur le développement de cartes participatives réalisées dans le cadre d'une recherche-action portée par Interphaz et le CNRS de Lille. Notre recherche porte sur les conditions d'une construction de capacités d'agir ainsi que de compétences civiques qui leur sont liées.

Considérer les cartographies comme un enjeu de pouvoir remonte à longtemps. Très tôt dans l'histoire, les cartes étaient en effet utilisées à des fins politiques ou diplomatiques. Utilisées par les états-majors ou les diplomates, les cartes servaient à revendiquer des espaces, à justifier la défense de territoires, voire à valider l'existence de frontières. Outre cette limite géographique et géopolitique, qui reste cruellement d'actualité, la carte constitue également un objet d'attention, voire un outil de revendication.

En outre, considérée comme un symbole de représentation de notre territoire, du lieu où nous vivons, elle devient également un objet d'identification. Cette représentation du lieu de vie des citoyens est portée par les institutions. A l'image des cartes historiques portées par les diplomates, il s'agit de délimiter des espaces, d'afficher des frontières, de mettre en lumière les lignes fortes. De fait, toute cartographie crée ainsi une orientation, stimule un sentiment d'appartenance et contribue à souligner, voire à construire une identité. Comme nous le rappelle M. Labbé (2007, pp. 25-47), la carte devient donc un « préalable matériel à une action politique ou de connaissance » (p. 32).

Les cartes participatives : vers une autre représentation

Or, toute action politique ne saurait aujourd'hui dépendre uniquement des représentants. Nous nous basons ici sur les premiers résultats issus du projet CREA'CIT (Créativité Citoyenne), projet de recherche-action financé par la Région Hauts-de-France (au titre de son programme « Chercheurs-Citoyens »). Notre recherche porte sur les conditions d'une construction de capacités d'agir ainsi que de compétences civiques qui leur sont liées. L'objectif est donc de mieux comprendre les processus concrets d'une capacitation citoyenne par lesquels pourraient se construire les modes d'implication et d'engagement correspondant à une citoyenneté active.

S'appuyant sur un travail que nous menons autour des limites des dispositifs institutionnels de participation (Carrel 2013), nous avons pu souligner les écueils de cette « injonction participative » (Blondiaux 2001). Les politiques publiques se sont accompagnées de l'instauration de mécanismes délibératifs qui devaient permettre aux informations, aux arguments et aux expertises de s'échanger. Ces

échanges, lorsqu'ils ont été organisés, sont souvent demeurés le fait de peu de monde, et souvent de personnes au profil proches des porteurs de ces politiques. Les résultats des travaux qui ont rendu compte de ces expériences délibératives nous conduisent à sortir du seul champ de la démocratie délibérative et, même, de ses espaces expérimentaux pour envisager la réalité des pratiques d'interventions sociales, de prises de parole, de prise d'initiative et de mise en action collective.

Dans l'un des contextes d'action sur lesquels se base notre démarche d'expérimentation, l'un de ces dispositifs consiste en la réalisation de cartes participatives.

Use it (fig. 1) est un projet impulsé en Belgique par un réseau européen de jeunes *backpackers* âgés de 18 à 35 ans, que nous avons pu initier en France en 2012 et qui commence à essaimer dans de nombreuses autres villes françaises. La mobilisation sur cette action est assez originale dans le sens où nous touchons facilement les jeunes, qui sont conquis par l'idée de parler de leur ville à leurs voisins européens. Notre démarche avec Interphaz est atypique dans le réseau, dans le sens où nous mobilisons en amont plusieurs cercles d'engagement, au travers de soirées participatives, de temps forts et via les réseaux sociaux.

- Dans la continuité, nous avons développé un autre projet à l'échelle du quartier. *Cart'ier* (fig. 2) est une carte touristique participative sur deux quartiers qui vivent une forte transformation urbaine. L'action portée conjointement par Interphaz et Nasdac (association culturelle du quartier) a été cofinancée par la Fondation de France (Appel à projets Démarches Participatives) et a permis d'engager un processus d'une année autour des notions de participation et de patrimoine. Quatre objectifs ont été définis au démarrage de l'action :

Favoriser l'appropriation d'un quartier par ses habitants

Fédérer une mémoire collective autour d'un patrimoine culturel à transmettre aux nouvelles générations

Promouvoir le patrimoine artistique et culturel d'un territoire post-industriel et délaissé

Générer des outils touristiques innovants et participatifs

In fine trois objectifs opérationnels ont été poursuivis, en vue de créer un trait d'union entre :

- Les habitants de Fives et d'Hellemmes, habitués à se toiser d'un côté et de l'autre de l'usine
- Les habitants de Fives/Hellemmes et le reste de la métropole, incitant les habitants de la région lilloise à sortir de leurs préjugés en découvrant le patrimoine (religieux, industriel, art déco) de ces quartiers en pleine transformation
- Les nouveaux et les anciens habitants de ce territoire, marqué par un fort patrimoine industriel et soumis à l'arrivée de près de 10 000 personnes dans les années à venir.

Si la spécificité de *Cart'ier* renvoie à la morphologie urbaine des quartiers, les deux cartes ont été pensées de manière similaire en s'appuyant sur une réflexion commune. Ces cartes sont en effet des **cartes participatives**, c'est-à-dire qu'elles visent à impliquer les habitants dans la réalisation d'un support qui soit à l'image de la ville qu'ils vivent, qu'ils revendiquent et qu'ils habitent. Il s'agit d'outils de compromis et non de cartes sensibles¹. Ces outils sont mobilisés dans des cadres spécifiques, des temps participatifs (fig. 3).

Elles visent néanmoins des publics spécifiques. Ces cartes questionnent notamment des cercles d'implication variés qui évoluent par rapport aux habitudes de la vie associative et qui interrogent de fait une évolution des pratiques de l'engagement. Ils constituent également des cercles d'acquisition de compétences sociales et civiques différents.

L'enjeu des cartes à l'heure du numérique

Ces compétences sont de divers ordres. Ces cartes n'ont volontairement pas été dématérialisées, mais se sont cependant inscrites dans une logique de contribution numérique. L'enjeu des cartes à l'ère du numérique s'appuie en effet sur deux réalités : faire coexister la temporalité souhaitée pour un flux d'informations et la temporalité vécue par les habitants.

En outre, parallèlement aux modifications sociales et aux attentes citoyennes d'une plus grande prise en compte de leurs positions et de leurs voix, l'outil numérique propose une dialectique

1 Sur la différence et les définitions entre cartes sensibles et cartes participatives, nous pourrions nous référer au site du www.polau.org: POLAU (Pôle des Arts Urbains) et au travail d'Elise Olmedo (Doctorante Université Paris 1 – Panthéon Sorbonne).



Figure 1 : Présentation de la carte participative Use It Lille – Edition 2016



Figure 2 : Plan central de la carte participative Cart'ier



Figure 3 : Temps participatif autour de la carte participative Cart'ier



Figure 4 : Outils de mobilisation dans l'espace public pour Cart'ier

innovante. Transparent et accessible, le numérique contribue à délier des langues et des frontières. Les territoires n'ont plus les mêmes limites que celles que connaissaient les diplomates ou les chefs d'Etat-major. La langue commune est issue d'un code. Le code, qui a longtemps été perçu comme une énigme, est en effet une langue comme les autres. « La langue, considérée comme un système conventionnel de symboles et de règles de combinaison, commun à des interlocuteurs et grâce auquel le message peut être produit et interprété » (Larousse).

S'ouvrant à de nouveaux publics, favorisés par l'émergence d'une culture tournée vers le partage et le pair à pair, ce code numérique n'effraie plus. S'il fascine encore, il semble démythifié et devient peu à peu un enjeu pédagogique. Dans un monde accéléré, ce code, ce langage n'est plus seulement une compétence, mais s'apparente à une part de notre identité. Peu à peu libéré de cette vision potentiellement excluante, opposant les sachants et les néophytes, le code se traduit, se libère, s'ouvre. Mieux, il s'impose comme un espace de liberté, une langue dont l'appropriation par tous ne semble plus si délicate ou si éloignée de la réalité quotidienne de chacun. Cette nouvelle langue s'affirmerait ainsi peu à peu comme un nouvel espéranto, comme une condition *sine qua non* pour s'approprier le monde qui nous entoure et pour y participer, y contribuer. Pour exemple, nous pourrions citer les nombreux cours en ligne proposés dès le plus jeune âge et les nombreux logiciels d'appropriation.

Inscrite dans cette même démarche, la cartographie à l'heure du numérique et de l'ère de la connaissance est un enjeu quotidien. Elle entretient un code, favorise une appropriation et s'immisce aisément dans une discussion politique. A l'image du code numérique, la cartographie, portée par plusieurs mouvements du libre, se libère et incite à la contribution des acteurs du territoire. Partant de ces principes, le code s'est ouvert pour mobiliser des communautés, notamment autour d'OpenStreetMap. Dans la continuité, plusieurs plates-formes se sont développées pour faire vivre des communautés autour de cartes participatives dont les contenus changent régulièrement et dont la mise à jour est soumise à modification régulière et gérée directement par les contributeurs. Les outils sont nombreux et leurs liens de concurrence, voire de lutte, posent déjà des questions sur le modèle de représentativité et de leadership qu'ils essaient de mettre en œuvre.

Cependant, cette multiplication d'outils souligne l'intérêt de penser la cartographie comme un outil de redéfinition du lien social et de participation

citoyenne. Cette variété interroge aussi sur l'idée que ces cartes peuvent effectivement offrir un sens caché pour ceux qui y participent et mettre en avant des compétences encore non reconnues. Le numérique joue dans le développement de ces outils un effet levier et multiplicateur. Il ne saurait remplacer la médiation humaine, mais contribue à toucher d'autres publics et facilite ainsi la création de nouveaux cercles de contributeurs. Forts de cette réalité, il convient de s'interroger sur l'ouverture de ces compétences au plus grand nombre : quels seraient les pouvoirs cachés de ces dynamiques sensées être inclusives ?

Les cartes participatives : un outil de capacitation

Pour atteindre nos objectifs en termes de gestion de projets lors du développement des cartes participatives que nous avons initiées, nous avons dû construire des modalités de recueil pour suivre l'impact territorial de notre démarche. Au travers de l'expérience développée sur Lille avec le projet Cart'ier, plusieurs outils ont été mobilisés pendant la durée de la mise en œuvre de l'action : des balades urbaines (sur le patrimoine industriel, sur l'engagement dans le quartier ou encore au cours d'une cérémonie de mariage fictive entre les communes associées), des questionnaires disséminés dans des lieux ressources du territoire et dans l'espace public. Ces outils de mobilisation dans l'espace public (fig. 4) ou encore nos mobilisations via des cafés citoyens nous ont permis de toucher des centaines de personnes.

Ils nous ont permis de qualifier les indicateurs quantitatifs et qualitatifs que nous avons construits. Concernant les indicateurs qualitatifs, outre l'impact sur le quartier (en terme de relations, de continuité, d'envies suscitées), nous pouvons également souligner notre envie de travailler sur l'impact individuel induit par ce projet tant pour les salariés que pour les personnes impliquées. A ce titre, nous avons également pu voir apparaître plusieurs cercles d'acteurs, dont les compétences politiques et civiques ont évolué au fil de l'action.

S'agissant de compétences politiques, que nous qualifions de compétences civiques, nous reprenons ici la définition qu'en donnent les auteurs du numéro spécial de la *Revue Française de Sciences Politiques* (2007, Vol. 57) et notamment Julien Talpin. Pour ce dernier la compétence civique est la capacité à maîtriser les codes et les pratiques nécessaires à l'expression de ses préférences en démocratie (Talpin 2010). Nous avons ainsi pu démontrer lors d'une analyse spécifique sur les cartographies et leurs compétences développées chez les individus que plusieurs dimensions de ca-

pacitation coexistaient, constituant ainsi un « espace socio cognitif de capacitation ». Les publics captifs, les salariés ont développé des compétences spécifiques, qui n'ont pas été du même registre que les contributeurs en ligne, mobilisés via des votes par les pages Facebook.

Cependant, outre une réflexion sur les mobilités dans le temps et en fonction des actions et de projets dans lesquels s'investissent les individus, nous avons pu caractériser ce que ces capacités d'actions citoyennes et compétences civiques produisent comme positionnements sur un espace public de proximité (Laville 1994 ; Codello-Guijarro 2003). Dans cette mesure, nous avons repris à notre compte l'hypothèse d'une possible « constitution » de cet espace à deux niveaux, celui d'un « espace de concertation », ouvert par les premières interactions entre les publics sollicités et rassemblés, celui d'un « espace d'intermédiation » au sein duquel des processus de création collective et de délibération avec les institutions se construisent dans des processus plus ou moins durables, permettant l'émergence de « milieux (tissus) participatifs », capables de générer des actions en « interpellation citoyenne », en « délibération /codécision » et potentiellement en « création d'activités » par mutualisation de ressources et sollicitation de financements publics ou issus de la réciprocité. Pour autant, cette double dimension d'espaces publics invite à s'interroger sur d'éventuelles limites posées par les cartes participatives.

Les cartes participatives : le sens caché ?

Au-delà des compétences développées, il convient de s'interroger sur deux aspects cachés de ces cartes. Au travers de l'exemple de Cart'ier, nous essayons de pointer du doigt les limites de notre propre pratique. Partant de la mise en place de comités variés, mobilisant des outils multiples et développant nos actions sur une année pleine, nous avons pu toucher plusieurs milliers de personnes. Nous avons tenté de « reconnaître que le proche a une place au sein du dispositif, c'est aussi reconnaître aux participants des ressources qui ne sont accessibles que par d'autres conceptions de la participation et d'autres dispositifs, acceptant le déploiement de ces appels aux attachements familiaux. » (Charles 2012).

Cependant, nous avons dû toucher du doigt deux limites réelles, soulignant les écueils de ces projets

de cartes participatives qu'il convient d'interroger. Aussitôt le travail de recensement et de mobilisation réalisé, nous avons dû travailler à l'écriture de la carte. Or, ce travail de rédaction a été limité à un comité de rédaction d'une dizaine de personnes. Ecrire à plusieurs est complexe, mais encore plus lorsque les âges, les origines sociales et culturelles s'immiscent dans la composition. Pourtant, la difficulté majeure a surtout été le temps. La variable temps a été la plus sensible, opposant fortuitement les professionnels, engagés au titre de la gestion de projet et les bénévoles, volontaires sur leur temps personnel. Cette réalité interroge plusieurs autres aspects sur lesquels nous travaillons dans le cadre de notre recherche-action sur les modalités d'engagement et de reconnaissance des compétences développées dans le secteur non-marchand.

Dans la continuité, la carte a été vue comme un manifeste pour ces territoires en transformations urbaines. A cet égard, l'usage porté par la carte a pu être perçu par certains, si ce n'est comme subversif, au moins comme un outil de reconnaissance territoriale. Outre cette dimension spécifique aux participants, cela pose aussi la question de l'impact des élus sur le territoire. Quelle reconnaissance accordent-ils à ces démarches et comment les insèrent-ils dans leurs pratiques ?

Nous avons pu bénéficier d'un réel enthousiasme des élus sur le quartier, voire même d'un soutien sur la démarche. Cependant, cela interroge sur la possibilité de développer des outils spécifiquement portés par les citoyens et par les citoyens organisés que représentent les associations. Quelle place cela laisse-t-il aux représentants ? Comment peuvent-ils l'utiliser, voire la mobiliser pour faire vivre leur territoire et surtout comment reconnaissent-ils ces pratiques ?

La question de la reconnaissance des compétences non seulement politiques mais plus généralement civiques est ici sous-tendue. Elle est au cœur de notre recherche-action et place la nécessité d'avancer de pair sur cet aspect et sur la construction de ce nouveau pouvoir organisé par la société civile. Outre une réflexion à la croisée des sciences de l'éducation et de la gestion, nous pouvons valoriser ici l'aspect transdisciplinaire propre à ces outils-cartes qui ne sont plus seulement des objets d'utilité géographique, mais qui deviennent les symboles d'une société à la recherche d'un nouveau modèle.

Bibliographie

Blondiaux L., 2001/5, « Démocratie locale et participation citoyenne : la promesse et le piège », *Mouvements*, 2001/5, n° 18, p. 44-51.

Carrel M., 2013, *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Paris, ENS Editions.

Charles J., 2012/3, « Comment la cartographie méconnaît les habitants. Le formatage de la participation dans une commune belge », *Participations*, vol. 4, n° 3, p. 155-178.

Codello-Guijarro P., 2003/2, « Vers la construction d'un espace public de proximité » *Hermès*, n°36, p. 83-90

Labbé M., 2007, « Les usages diplomatiques des cartes ethnographiques de l'Europe centrale et orientale au 19ème siècle » *Genèses*, n° 68, vol. 3, p. 25-47.

Latour B., 2006, *Changer la société, refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte.

Laville J.-L. (dir.), 1994, *L'économie solidaire, une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer.

Mahieu C., Bost S., 2017, « Construire le pouvoir et savoir d'agir : L'approche par le dispositif d'interactions, l'exemple des cartes participatives », dans *GIS Démocratie et Participation, Actes du Colloque "Les expérimentations démocratiques aujourd'hui. Convergences, fragmentations, portées politiques"*, Saint-Denis, 26-28 janvier 2017.

Nonjon M. et Liagre R., 2012, « Une cartographie participative est-elle possible ? », *EspacesTemps.net*, <https://www.espacestems.net/articles/une-cartographie-participative-est-elle-possible/>

Picouet P. (dir.), 2011, *Le monde vu à la frontière*, Paris, L'Harmattan, coll. Les rendez-vous d'Archimède.

Talpin J., 2010/1, « Ces moments qui façonnent les hommes, Eléments pour une approche pragmatiste de la compétence civique », *Revue Française de Science Politique*, Vol. 60, p. 91-115.